

# **CONVOCAATION**

**Assemblée Générale  
des Anciens et Anciennes Elèves  
du Lycée Edouard Herriot**

**2015**

*Madame, Monsieur,*

*En votre qualité de membre de l'Association des Anciens et Anciennes Elèves du Lycée Edouard Herriot, vous êtes invité(e) à assister ou à vous faire représenter (formule de pouvoir annexée) à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association qui se tiendra le :*

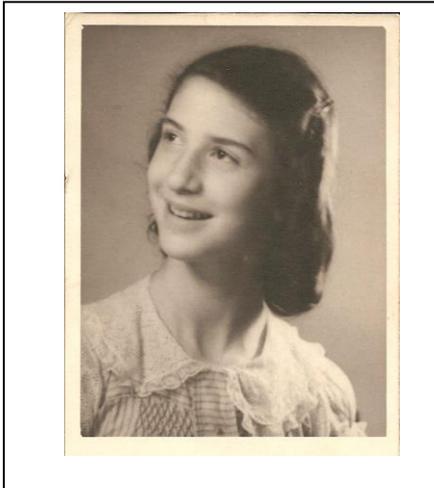
**Jeudi 9 avril 2015 à 16h**

**Au Lycée, 6 place Edgar Quinet Lyon 6<sup>e</sup>  
*dans la salle Lucie Aubrac au rez-de-chaussée à droite (facile d'accès)***

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- 1 *Rapport moral.*
- 2 *Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos au 30/09/2014.  
Quitus pour l'exercice aux membres du Conseil d'Administration.*
- 3 *Nouvelles des lycéens qui partent de nouveau au Brésil cette année. Création de  
l'association solidaire qui les soutient par leur professeur de portugais.  
Informations diverses.*

***Cette année l'Assemblée sera suivie d'une collation avec bulles et douceurs,***  
*La présidente*  
*M. de Vendin*



Ce jeune visage est celui de Françoise Roth. Son nom est maintenant gravé sur la plaque commémorative posée dans la cour du Lycée depuis 2005 qui est fleurie chaque année par nos soins.

En 2015, une célébration a eu lieu à sa mémoire, émouvante et très recueillie le 21 janvier dernier.

Notre association était partie prenante de l'invitation lancée par le Proviseur.

Sont venus à Lyon la sœur et un des frères aînés, accompagnés de plusieurs de leurs enfants et petits-enfants (7 personnes de la famille en tout). J'ai été chargée de leur transport et de les accompagner au long de cette journée partageant ces moments avec Madame Sylvie Benamran.

**Marcelle Roth –Angelergues a 94 ans et Paul Roth 91, tous deux ont exercé comme médecins. Marcelle a pu évoquer en public sa sœur Françoise et les souvenirs qu'ils ont gardés de leur déportation.**

**En mai 1943 leur père – il avait fait la guerre de 14-18 – résistant, est arrêté et envoyé en déportation. La famille déménage rapidement et s'installe à Villeurbanne, Marcelle est alors étudiante, André et Paul sont au Lycée du Parc, et Françoise au Lycée Edouard Herriot. Lors d'une perquisition dans leur immeuble, en mai 44, la famille au complet (mère et 4 enfants) est arrêtée et envoyée à Montluc pour partir ensuite en camp à Auschwitz. Laure leur mère, sera gazée à l'arrivée au camp. Marcelle a travaillé en usine ainsi que ses frères (camp annexe de Monowitz). A l'occasion d'un transfert elle a rencontré leur père une seule fois, elle a pu ainsi lui apprendre l'arrestation et la déportation de toute la famille, ainsi que la mort de Laure, leur mère. Il mourra avant la libération des camps.**

**Françoise, plus faible, a sans doute été victime du typhus. Marcelle a su qu'elle avait été accompagnée jusqu'au bout par une amie.**

**Voilà ce que, avec sobriété et émotion, nous a appris et raconté Marcelle.**

**Les autorités civiles étaient représentées (Mairie, Région et Education Nationale) et notamment un inspecteur d'Académie qui a su trouver les mots pour parler de Françoise et de la Shoah.**

**Marcelle et Paul ont découvert la plaque que nous avons fleurie.**

**Un moment convivial a suivi au Lycée. Puis nos amies des associations juives avaient prévu un déjeuner avec la « famille Roth » dans un restaurant proche, auquel elles m'ont conviée. Cela m'a permis de faire plus ample connaissance avec chacun, et de les accompagner ensuite à la gare, pour leur retour à Paris, tous étaient très émus et reconnaissants d'avoir pu faire revivre leur sœur parmi les élèves d'aujourd'hui.**

**M. Paufique**